



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 14 février 2005

Communiqué de presse

CREDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT UNIFIE ET REMODELE SON OFFRE D'OPCVM A DESTINATION DES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS ET DES ENTREPRISES.

Afin d'offrir à ses clientèles institutionnelles et entreprises une gamme de SICAV et FCP unifiée et complète, Crédit Agricole Asset Management regroupe et réaménage les offres issues du rapprochement des sociétés de gestion CA-AM et CLAM.

L'ensemble des opérations qui en découlent auront lieu au cours des mois de mars et avril prochains.

Cette nouvelle offre CAAM, reconfigurée, repose sur trois grands principes :

- assurer une bonne lisibilité : une logique de noms simple et structurante
- répondre aux besoins spécifiques des différents clients
- enrichir une offre multi-expertises

Assurer la lisibilité de l'offre : une logique de noms simple et structurante Les fonds de cette gamme seront désormais présentés sous un radical unique, « CAAM », suivi d'une terminaison qualifiant la classe d'actifs et l'orientation de l'OPCVM.

Exemples :

CAAM Oblig Émergents = radical (CAAM) + classe d'actifs (obligations) + orientation (pays émergents)

CAAM Actions France = radical (CAAM) + classe d'actifs (Actions) + orientation (France)

Répondre aux besoins spécifiques des différents clients

Dans le cadre des nouvelles possibilités offertes par la réglementation, des OPCVM à plusieurs types de parts ou d'actions vont être mis en place. Ils permettront de répondre aux besoins spécifiques des différentes clientèles (conditions tarifaires et seuils d'accès, notamment).

Enrichir une offre multi-expertises

La réunion des équipes issues du rapprochement des sociétés de gestion a permis de consolider et d'élargir le champ des expertises, tout en développant les moyens de CAAM en matière de recherche et d'analyse.

Ainsi, en matière de recherche, les équipes d'analyse crédit et d'analyse financière ont vu leurs moyens significativement renforcés. Elles sont aujourd'hui en mesure de suivre un univers plus important de valeurs qui constituent autant de nouvelles opportunités d'investissement pour les OPCVM que gère CAAM.

L'innovation a également toute sa place dans cette nouvelle gamme : deux OPCVM récemment lancés, l'un centré sur l'arbitrage de volatilité, CAAM Dynarbitrage Volatilité, l'autre sur l'arbitrage devises, CAAM Dynarbitrage Forex, sont ainsi venus enrichir l'offre de fonds à performance absolue. Et d'autres innovations produits compléteront l'offre CAAM dans les prochains mois.

Les gammes d'OPCVM destinées aux Caisses Régionales du Crédit Agricole, d'une part, et au réseau Crédit Lyonnais, d'autre part, sont maintenues et conservent leurs appellations spécifiques.

A propos de Crédit Agricole Asset Management...

Crédit Agricole Asset Management (CAAM), société de gestion d'actifs de Crédit Agricole SA, gère 307,6 milliards d'euros d'encours à fin septembre 2004. A ce titre, elle est N°1 en France de la gestion collective et figure parmi les 10 premiers acteurs de la gestion d'actifs en Europe continentale. Comptant 1350 collaborateurs, dont 300 professionnels dédiés à la gestion et à l'analyse, CAAM a développé une approche multi-expertises et multi-locale, disposant de 9 centres de gestion dans le monde (Paris, Londres, Milan, Madrid, Chicago, Hong Kong, Singapour, Tokyo et Séoul).